



COMMUNE DE PIERRAFORTSCHA (FR)

**ACCUEIL EXTRAFAMILIAL
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE**

RESULTATS DE L'ENQUETE A PIERRAFORTSCHA

Selon la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour, les communes sont tenues d'évaluer régulièrement leurs besoins en structures d'accueil extrafamilial, tant pour les enfants en âge préscolaire que pour ceux en âge scolaire. En vue de répondre à cette obligation, la commune de Pierrafortscha a envoyé aux ménages concernés, courant février 2013 un sondage préparé par le Service de l'enfance et de la jeunesse.

Sur 13 ménages consultés, 11 ont rempli le questionnaire, représentant un nombre total de 19 enfants. Dans 7 ménages, les deux conjoints ont une activité professionnelle.

En ce qui concerne les enfants en âge préscolaire, 3 ménages utilisent le mode de garde « crèche » ou « assistance parentale/maman de jour ». Il ressort du sondage que la demande pour ce type de garde est actuellement satisfaite.

En matière d'accueil extrascolaire, les services offerts, en partenariat avec la commune de Marly, sont adéquats et satisfaisants.

Considérant que le développement de la commune pour les 4 prochaines années est nul, il n'y aura pas de besoins supplémentaires.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous adresser au bureau communal.

Le Conseil communal



Photo tirée du site de l'association neuchâteloise
d'accueil familial